
Charlieu-Belmont

Communauté

Redevance Générale Incitative

Règlement de la redevance

Annexe Financière abris bacs.

Le 27 novembre 2025



Charlieu-Belmont
COMMUNAUTÉ

Pierres d'histoire et Terre d'avenirs

SOMMAIRE

1	PREAMBULE	3
2	VALEURS DE BASE	3
3	LA TARIFICATION POUR LES USAGERS PARTICULIERS EN RESIDENCE PRINCIPALE AVEC ABRIS BACS	3
4	LA TARIFICATION POUR LES USAGERS PARTICULIERS EN RESIDENCE SECONDAIRE AVEC ABRIS BACS	5
5	LA TARIFICATION POUR LES USAGERS PROFESSIONNELS AVEC ABRIS BACS	5

La tarification

1 PREAMBULE

Charlieu-Belmont Communauté pérennise les équipements dédiés à la collecte des ordures ménagères résiduelles dénommés **abris bacs**.

Les abris bacs viennent en substitution au bac individuel. Les usagers rattachés aux abris bacs ne seront pas dotés individuellement.

Ils auront accès aux abris bacs **24h/24h et 7 jours/7**. Ils utiliseront leur badge de déchèterie pour ouvrir le tambour des abris bacs. Ils utiliseront des sacs dont le volume n'excède pas **30 litres**.

La facturation annuelle reste identique à tous les producteurs de Charlieu-Belmont Communauté.

Tableau récapitulatif du nombre d'utilisations au minimum du tambour par type de foyer :

Composition du foyer	Volume annuel minimum en litres	Nombre d'utilisations minimum
Foyer de 1 personne	480 litres	16
Foyer de 2 personnes	720 litres	24
Foyer de 3 personnes	960 litres	32
Foyer de 4 personnes	1200 litres	40
Foyer de 5 personnes	1440 litres	48
Foyer de 6 personnes	1680 litres	56
Foyer de 7 personnes et +	1920 litres	64
Résidence secondaire	320 litres	10

2 VALEURS DE BASE

Participation usager : **68 €**

Coût au litre du forfait usager : **0.800 €**

Coût au litre collecté : **0.0207€**

Coût unitaire supplémentaire d'ouverture de tambour au-delà du nombre d'utilisations minimum :

- Pour un usager en résidence principale :

Tranche 1 : 0.0414 € le litre **Tranche 2 : 0.0621 € le litre**

Tranche 3 : 0.0828 € le litre **Tranche 4 : 0.1035 € le litre**

- Pour un usager en résidence secondaire :

Tranche 1 : 960 litres au-delà du volume minimum : 0.0414 € le litre

Tranche 2 : 800 litres au-delà de 1280 litres : 0.0621 € le litre

- Pour un usager professionnel :

0.0207 € le litre

3 LA TARIFICATION POUR LES USAGERS PARTICULIERS EN RESIDENCE PRINCIPALE AVEC ABRIS BACS

- Une part fixe :

- ✓ Participation usager : **68 €**

- ✓ Forfait usager :

Composition du foyer	Forfait usager	Montant en €
Foyer de 1 personne	<u>40 x 0.800</u>	<u>32 €</u>
Foyer de 2 personnes	<u>60 x 0.800</u>	<u>60 €</u>
Foyer de 3 personnes	<u>80 x 0.800</u>	<u>64 €</u>
Foyer de 4 personnes	<u>100 x 0.800</u>	<u>80 €</u>
Foyer de 5 personnes	<u>120 x 0.800</u>	<u>96 €</u>
Foyer de 6 personnes	<u>140 x 0.800</u>	<u>112 €</u>
Foyer de 7 personnes et +	<u>160 x 0.800</u>	<u>128 €</u>

- Une part variable :

- ✓ Montant correspondant au volume minimum facturé :

Composition du foyer	Litres x mois x prix au litre	Montant
Foyer de 1 personne	<u>40 litres x 12 mois x 0.0207</u>	<u>9.94 €</u>
Foyer de 2 personnes	<u>60 litres x 12 mois x 0.0207</u>	<u>14.90 €</u>
Foyer de 3 personnes	<u>80 litres x 12 mois x 0.0207</u>	<u>19.87 €</u>
Foyer de 4 personnes	<u>100 litres x 12 mois x 0.0207</u>	<u>24.84 €</u>
Foyer de 5 personnes	<u>120 litres x 12 mois x 0.0207</u>	<u>29.81 €</u>
Foyer de 6 personnes	<u>140 litres x 12 mois x 0.0207</u>	<u>34.78 €</u>
Foyer de 7 personnes et +	<u>160 litres x 12 mois x 0.0207</u>	<u>39.74 €</u>

- ✓ Montant correspondant au volume collecté au-delà du minimum :

$$\text{= (volume collecté - volume minimum) prix au litre par tranche}$$

Tranche 1 : 0.0414 € le litre

Tranche 2 : 0.0621 € le litre

Tranche 3 : 0.0828 € le litre

Tranche 4 : 0.1035 € le litre

4 LA TARIFICATION POUR LES USAGERS PARTICULIERS EN RESIDENCE SECONDAIRE AVEC ABRIS BACS

- Une part fixe :

- ✓ Participation usager : **68 €**
 - ✓ Forfait usager : **64 €**

- Une part variable :

- ✓ Montant correspondant au volume minimum facturé = **320 litres x 0.0207 € le litre**

- ✓ Montant correspondant au volume collecté au-delà du minimum :

$$\underline{= (\text{volume collecté} - \text{volume minimum}) \text{ prix au litre par tranche}}$$

Tranche 1 : 960 litres au-delà du volume minimum : 0.0414 € le litre

Tranche 2 : 800 litres au-delà de 1280 litres : 0.0621 € le litre

5 LA TARIFICATION POUR LES USAGERS PROFESSIONNELS AVEC ABRIS BACS

- Une part fixe :

- ✓ Participation usager : **68 €**
 - ✓ Forfait usager : **64 €**

- Une part variable :

- ✓ Montant correspondant au volume minimum facturé = **960 litres x 0.0207 € le litre**

- ✓ Montant correspondant au volume collecté au-delà du minimum :

$$\underline{= (\text{volume collecté} - \text{volume minimum}) \times 0.0207 €.}$$